

# Arive<sup>MD</sup>

## Programme d'aide aux employés



### Le programme d'aide aux employés (PAE) Arive vous aide à protéger et à soutenir efficacement votre actif le plus précieux — votre personnel.

Les services de consultation et de soutien confidentiels, de grande qualité, du programme Arive offrent aux employés et aux membres de leur famille la possibilité de retrouver le meilleur d'eux-mêmes, plus rapidement, et de développer leur résilience pour affronter les autres défis que la vie pourrait

leur présenter. En ce qui touche l'entreprise, l'approche Arive fondée sur des données probantes aide les employés à demeurer au travail ou à y retourner plus rapidement après un congé, et à rester concentrés, productifs et engagés — tout en améliorant leur rendement. **C'est un avantage reconnu qui profite à tous.**

## Ce qui est inclus

### Pour les employés

Jusqu'à 12 heures de consultation, par année civile\*, portant sur des questions d'ordre psychosocial (en personne ou par téléphone ou vidéo), sur des préoccupations en matière de nutrition (par téléphone) ou sur des questions concernant les soins aux aînés (par téléphone).

Jusqu'à 3 heures (chacun) de consultation spécialisée\* (par téléphone), par année civile, dans les domaines suivants : **conseils juridiques et conseils financiers.**

Heures illimitées, par année civile, pour du soutien au cheminement concernant la garde d'enfants (par téléphone).

Accès à des ressources sur le mieux-être personnel sur aretehr.com.

### Pour les gestionnaires

Possibilité de tenir une séance d'information sur le programme par année civile (en personne ou par téléphone ou vidéo).

Accès à des ressources de soutien à la gestion sur aretehr.com.

Un éventail complet de documents promotionnels numériques pour faire valoir le PAE auprès du personnel et des nouveaux employés.

\*Les heures peuvent être réparties entre les membres de la famille ou les personnes à charge admissibles tels qu'ils sont définis dans votre police d'assurance collective.

## Ce à quoi s'attendre

Lorsque vous faites affaire avec Arete, il suffit d'un appel ou d'un clic pour que vos employés et les membres de leur famille reçoivent du soutien professionnel confidentiel — de la manière et à l'endroit dont ils en ont besoin. S'ils ont besoin d'aide :

**1** Ils doivent simplement appeler Arete et donner leur numéro de certificat et de police. Ils peuvent également demander du soutien en utilisant un formulaire en ligne.

**2**

Ils auront une conversation confidentielle avec un membre de l'équipe d'admission d'Arete qui écoutera activement leurs préoccupations et les jumellera avec le professionnel du vaste réseau canadien d'Arete qui est le mieux placé pour répondre à leurs besoins et le plus susceptible de parvenir à un résultat satisfaisant. (Ils pourront aussi fournir à cet effet les renseignements sur le formulaire en ligne.)

**3**

L'employé concerné (ou le membre de sa famille) communiquera alors avec le professionnel pour prendre rendez-vous et commencer à recevoir du soutien.